



Separation utilisation de mon rib

Par **jojo60240**, le **31/10/2015** à **13:39**

Bonjour,

voila ma compagne et moi somme separer le 7 octobre on louais une maison au deux nom mes ces moi qui est garder la maison le contrat edf etait a son nom seul je me suis retrouver sans courant j.ai rouvert un contrat edf je paye mes facture mes madame a donner mon rib pour que je paye sa facture et ces frais de resiliation sans mon au aurisation que faire

A savoir aussi madame est partie sans rien dire comme une voleuse en vidant la maison les placard je suis routier la semaine je ne suis pas la je suis rentre plus de femme plus de petit enfants 18 mois et demerde toi

merci

Par **Lag0**, le **31/10/2015** à **17:07**

[citation]mes madame a donner mon rib pour que je paye sa facture et ces frais de resiliation sans mon au aurisation que faire [/citation]

Bonjour,

Un RIB ne suffit pas à un fournisseur pour prélever le compte, il faut une autorisation de prélèvement signé du titulaire du compte.

Par **jojo60240**, le **01/11/2015** à **00:52**

Merci Je nes rien signer aucune autorisation de prelevement elle a donner mon rib et signer le sepa a ma place
A savoir edf preleve sur mon compte pour un contrat a son nom a elle seule je suis inconnu sur ce contrat la
Sais comme si je prend un contrat et donne le rib de mon voisin